

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
ARRONDISSEMENT DU HAVRE
C.C.A.S. - PÔLE DES SOLIDARITÉS
COMMUNE DE LILLEBORNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 30 JANVIER 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 15/01/2026

Total membres	11
En exercice	11
Présents	8
Absent	0
Votants par procuration	3
Votants	11

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 30 janvier, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle 308, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Etaient présents :

Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Madame Fabienne MANDEVILLE, Madame Evelyne BAILLEUL, Madame Michelle DAJON, Madame Arlette LECACHEUR

Monsieur Benoît BEAUDOIN, Monsieur Matthieu ROUZÉE, Monsieur Sébastien MANDEVILLE

Etaient excusés :

Madame Julie GILBERT D'HALLUIN
Monsieur Jean-Paul LEVIEUX
Monsieur Patrick CIBOIS

qui donne pouvoir à
qui donne pouvoir à
qui donne pouvoir à

Monsieur Sébastien MANDEVILLE
Monsieur Matthieu ROUZÉE
Madame Arlette LECACHEUR

Délibération n° : D.01/01.2026
Objet : Budget C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Rapport d'Orientation Budgétaire et Débat - Exercice 2026

C.C.A.S. - POLE DES SOLIDARITES
DE LILLEBONNE
Conseil d'Administration
Séance du 30.01.2026

Délibération n°: **D.01/01.2026**
Objet : **Budget C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Rapport d'Orientation Budgétaire et Débat - Exercice 2026**

En application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les communes et établissements publics de plus de 3 500 habitants sont tenus de présenter, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) qui doit donner lieu à un débat au sein du Conseil d'Administration dans les conditions fixées par son règlement intérieur ; débat dont il doit être pris acte par une délibération spécifique.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2312-1,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration adopté lors de la séance du 9 juillet 2020 par délibération n° D.11/07.2020, et notamment son article 8 relatif au Débat d'Orientation Budgétaire,

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à :

- prendre acte que le Rapport d'Orientations Budgétaires de l'année 2026 leur a été présenté,
- prendre acte que ce rapport a donné lieu, en son sein, à un débat.

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRENNENT ACTE QUE LE RAPPORT
D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE L'ANNEE 2026 A ÉTÉ PRÉSENTÉ
ET A DONNÉ LIEU A UN DÉBAT**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

30 JANVIER 2026

CCAS – Pôle des Solidarités DE LILLEBONNE



Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

La loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du débat d'orientation budgétaire des CCAS.

Aussi, l'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi concerne les CCAS puisqu'il précise que « les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus ».

Dans les CCAS des communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

Le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget ne peuvent avoir lieu dans la même séance, ni le même jour, ni la veille. Effectivement, il doit éclairer les administrateurs sur les orientations budgétaires de l'exercice envisagées, sur les priorités et les évolutions de la situation financière du CCAS préalablement au vote du budget primitif.

Il doit préciser la gestion de la dette, ce qui ne concerne pas le CCAS de Lillebonne.

Enfin, il est à noter que désormais le débat ne devra pas seulement avoir lieu, il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique. Cette transmission doit s'opérer dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

Dans un souci de transparence constant, il est primordial de donner à l'ensemble des administrateurs une vision des finances et des orientations poursuivies par le CCAS.

Le CCAS-Pôle des Solidarités de Lillebonne :

- accueille et accompagne le public dans ses locaux et à domicile
- accompagne l'instruction des dossiers d'aides légales et propose des aides facultatives
- gère la salle de restauration et la téléassistance à destination des séniors
- lutte contre l'isolement des personnes
- propose des animations et des activités selon les besoins de la population
- intervient sur les problématiques de Violences Intra Familiales
- participe avec les partenaires « Mission Locale, Département, France Travail, Caux Seine Agglo, Réseau SOS (Andes), Conférence des financeurs, Croix Rouge, Bénévoles, Secours Catholique, Entraide Protestante, Clips, SC2S, MJC ... » aux actions du territoire sur les thématiques entre autre de l'autonomie et de l'inclusion
- interagit sur les différents dispositifs ou actions menées pour les publics (Contrat Engagement Jeune, CCLAJ, Guichet unique, garage solidaire, Monalisa, TOPE LA...)
- a signé une délégation par conventionnement dans le cadre de l'accompagnement du RSA
- est impliqué dans la création du guichet intégré avec les partenaires locaux et conventionné avec le CLIC
- gère une épicerie solidaire en lien avec des acteurs du territoire : aide facultative alimentaire et lieu d'accueil et d'échanges en direction des publics accompagnés.
- Gère un Espace de Vie Sociale agréé par la CAF depuis le 1^{er} janvier 2026

Quelques éléments de diagnostic pour l'année 2025

L'INSEE prévoit une croissance de 0,9 %, pour la France en 2025. En 2026, elle table sur 1 %. L'inflation reste une préoccupation majeure. Selon les dernières prévisions de l'INSEE, elle est estimée à 0,9 % en moyenne pour 2025.

Après deux années de hausse marquée de l'indice des prix à la consommation (5,2 % en 2022 et 4,9 % en 2023), 2024 est caractérisée par un fort reflux de l'inflation. La baisse de l'inflation est liée principalement à la décrue de l'inflation énergétique et alimentaire. Pour autant, cette rapide diminution de l'inflation n'efface pas la hausse de plus de 14 % des prix observée au cours des quatre dernières années (dont 36 % pour les prix de l'énergie et 21 % pour l'alimentaire).

En 2025, la progression de l'IPC (indice des prix à la consommation) s'établirait à 1,3 % en moyenne annuelle. La décrue des prix de l'énergie, avec la diminution actée de 13 % des tarifs de l'électricité en février 2025, contribuerait à réduire l'inflation de -0,4 point en 2025 et les prix de l'alimentaire ne contribueraient plus qu'à hauteur de 0,1 point. En 2026, l'inflation resterait maîtrisée, mais repartirait à la hausse (1,8 %), notamment sous l'effet de la hausse des salaires. Les orientations budgétaires 2026 sont établies dans un contexte politique incertain.

En 2025, dans le cadre d'un projet gouvernemental de « simplification », il a été envisagé de rendre facultative la création d'un CCAS, même dans les communes de plus de 1 500 habitants. Cette proposition a suscité une large mobilisation nationale de l'UNCCAS, d'élus locaux, d'associations et de particuliers dénonçant les risques d'une « remise en cause grave du maillage social de proximité ». Finalement, le gouvernement a renoncé à ce projet et pour l'heure, aucun amendement ne sera déposé et les CCAS restent obligatoires dans les communes de plus de 1 500 habitants.

Toutefois, l'alerte lancée à cette occasion met en lumière la fragilité permanente du modèle : la pression budgétaire face à l'augmentation des besoins (précarité, vieillissement et crises). Les CCAS gèrent des services très larges : aide alimentaire, aide à domicile, accompagnement social, aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, soutien aux familles vulnérables, lutte contre l'exclusion,...

Le maintien du caractère obligatoire garantit, en principe, un accès égal aux droits et au soutien social sur l'ensemble du territoire. L'UNCCAS et les partenaires réclament des moyens renforcés (humain, budgétaire, formation), pour pouvoir répondre à la montée des inégalités. Il y a un fort enjeu de professionnalisation des services d'aide à domicile, avec des partenariats (UNCCAS et CNSA par exemple), afin de renforcer l'attractivité des métiers du social.

Dans un contexte d'augmentation des besoins sociaux, les CCAS sont donc plus que jamais essentiels pour garantir la solidarité de proximité.

Une enquête de 2025 (Maire-info) réalisée auprès de CCAS/CIAS de toutes tailles de communes (rurales, périurbaines et métropolitaines), a montré que beaucoup de centres sont dépendants des subventions communales, ce qui fragilise parfois leur pérennité et leur marge d'action : pour les CCAS, l'urgence budgétaire s'ajoute à l'urgence sociale.

Il faut savoir qu'à travers leurs communes, l'action des CCAS/CIAS touche environ 75% de la population.

Ces constats à l'échelle nationale prennent tout leur sens lorsqu'on les rapporte à la situation locale. En effet, alors même que le contexte économique de notre ville s'annonce déjà compliqué, il est importante de rappeler que notre territoire va être durement impacté par la fermeture d'ExxonMobil, à laquelle s'ajoutent d'autres annonces de fermetures d'entreprise.

Ces perspectives laissent présager une dégradation supplémentaire de la situation sociale des habitants, avec une augmentation probable des demandes d'aide et d'accompagnement auprès du CCAS-Pôle des Solidarités, d'autant que nos partenaires sur le territoire, CROIX ROUGE et Secours Catholique, entre autres, ont baissé leurs permanences et leurs aides. En effet, compte tenu du manque de bénévoles et dans l'idée d'une réorganisation plus efficiente, la Croix Rouge passe de deux permanences par semaine à une seule. Il faut également rappeler que les plafonds de ressources, pour pouvoir bénéficier de colis alimentaire Croix Rouge, sont tellement bas qu'une partie croissante du public précaire en est exclue. Or la précarité ne concerne pas uniquement les personnes en situation d'extrême pauvreté.

Il est donc difficilement envisageable de fonctionner avec un budget réduit alors même que la situation des habitants se dégrade. Il est de notre responsabilité de maintenir un niveau d'action à la hauteur de ces enjeux.

Au-delà de son rôle d'aide financière, le CCAS-Pôle des Solidarités joue un rôle central dans l'accompagnement et la réinsertion. Les travailleurs sociaux qui y interviennent quotidiennement permettent de mettre en place un suivi personnalisé, d'orienter les personnes vers des dispositifs adaptés et de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle.

L'installation de nouveaux partenaires sur notre territoire tels que le CLIC ou la maison France Services a permis une meilleure répartition des compétences et des missions. Cette mutualisation nous offre la possibilité de recentrer nos efforts sur un accompagnement renforcé des publics les plus fragiles, en complémentarité avec ces structures.

La réinsertion passe également par le développement personnel et la restauration de l'estime de soi. Il est donc essentiel que nous puissions répondre à ses besoins. C'est dans cette perspective que le projet de l'Espace de Vie Sociale a été monté, en favorisant le lien social et la participation des habitants à la vie collective.

Par ailleurs, bien que notre dernier ABS (Analyse des Besoins Sociaux) soit relativement récent, nous allons devoir en programmer un nouveau en vue des élections de 2026, conformément à l'obligation légale qui impose sa mise à jour dans l'année suivant la nouvelle mandature.

Quelques chiffres sur l'accueil (physique et téléphonique) au CCAS en 2025

Les bureaux du CCAS – Pôle des Solidarités sont ouverts au public tous les jours (excepté le jeudi matin) et accueillent tous les publics. C'est le premier lieu d'échange et de rencontre.

Durant l'année 2025, nous n'avons eu aucune réclamation extérieure grave à gérer.

En 2025, l'accueil du pôle a enregistré 4 897 interactions dont 3 360 pour le public de l'action sociale et 1 537 pour les seniors. Cela représente en moyenne 408 interactions par mois, soit environ 20 interactions par jour.

Accueil physique et téléphonique	2023	2024	2025
Interactions public seniors	1 378	1 368	1 537
Interactions public action sociale	4 225	3 728	3 360
Total pour le pôle	5 603	5 096	4 897
Nombre d'interactions/jour (moyenne)	23	21	20

II. Les actions réalisées en 2025

II.1 - Le social

II.1.a L'Accompagnement

Sur l'année 2025, ce sont près de 292 ménages qui ont été reçus et accompagnés - de manière régulière ou ponctuelle – par les travailleurs sociaux du CCAS – Pôle des Solidarités. A ce chiffre s'ajoute l'accompagnement des bénéficiaires du R.S.A. (convention avec le Département pour l'accompagnement de 60 bénéficiaires de manière simultanée).

Afin de soutenir les ménages rencontrant des difficultés, ces professionnelles peuvent solliciter les dispositifs existants et/ou les aides facultatives du CCAS – Pôle des Solidarités.

Les aides facultatives du CCAS – Pôle des Solidarités majoritairement sollicitées sont l'épicerie solidaire et les secours exceptionnels, dont les demandes doivent être étudiées par la commission permanente qui se réunit une fois par semaine.

Sur l'année 2025, 49 commissions se sont tenues. Sur l'ensemble des demandes formulées, les travailleurs sociaux du CCAS – Pôle des Solidarités ont rédigé 347 demandes d'épicerie et 54 demandes de secours exceptionnels.

LES AIDES FACULTATIVES DU CCAS-PÔLE DES SOLIDARITÉS

Les aides facultatives du CCAS – Pôle des Solidarités peuvent être sollicitées par l'ensemble des travailleurs sociaux du territoire qui accompagnent un ménage de la commune. Certaines sont soumises à étude de la situation et présentées à la Commission Permanente du CCAS – Pôle des Solidarités, à la

Présidente, la Vice-Présidente ou la Direction pour décision ; d'autres sont accordées suivant un quotient familial.

- Aides sollicitées et étudiées par la commission permanente

2022			2023			2024			2025		
Nbre de demandes	Nbre d'accords	Montant en €	Nbre d'accords	Montant en €	Montant en €	Nbre de demandes	Nbre d'accords	Montant en €	Nbre de demandes	Nbre d'accords	Montant en €
SECOURS EXCEPTIONNELS											
70	52	10 645,00 €	61	38	7 816,36 €	69	47	11 356,80 €	54	43	12 067,23 €
EPICERIE SOLIDAIRE											
317	308	29 680,00 €	358	325	35 950,00 €	349	324	43 970,00 €	347	315	40 075,00 €
REVENU MINIMUM ETUDIANT (*)											
3	3	825,00	1	1	450	-	-	-	-	-	-

(*) à partir de la rentrée scolaire 2023/2024, le Revenu Minimum Etudiant a été remplacé par le dispositif Etudiant et Citoyen Volontaire

- Aides étudiées par la Présidente ou la Vice-présidente du CCAS – Pôle des Solidarités

2022			2023			2024			2025		
Nbre de demandes	Nbre d'accords	Montant en €	Nbre de demandes	Nbre d'accords	Montant en €	Nbre de demandes	Nbre d'accords	Montant en €	Nbre de demandes	Nbre d'accords	Montant en €
HEBERGEMENT D'URGENCE											
-	-	-	2 (4 nuitées)	2	338,10 €	1 (2 nuitées)	1	100,50 €	2 (4 nuitées)	2	333,50 €

- Aides étudiées par la Directrice, la Directrice-Adjointe, la Présidente ou la Vice-présidente du CCAS – Pôle des Solidarités

2022	2023	2024	2025
Nombre de ménages soutenus	Montant en €	Nombre de ménages soutenus	Montant en €
TICKETS SERVICE (*)			
62	3 565 €	39	1 815 €
TICKETS ENERGIE			
1	30 €	1	15 €
COLIS D'URGENCE "EPICERIE SOLIDAIRE"			
		Nombre de colis remis	Montant en €
-	-	14 (moy/mois : 3,5 colis)	524 €
		Nombre de colis remis	Montant en €
		46 (moy/mois : 3,8 colis)	2 406 €
		45 (moy/mois : 3,8 colis)	2 010 €

(*) les tickets service ont été remplacés par les colis dits "d'urgence" de l'épicerie solidaire, dès le mois de septembre 2023

- Aides facultatives soumises au quotient familial

2022		2023		2024		2025	
Nombre de ménages soutenus	Montant en €	Nombre de ménages soutenus	Montant en €	Nombre de ménages soutenus	Montant en €	Nombre de ménages soutenus	Montant en €
SEJOURS SCOLAIRES							
4	509,60 €	2	270,00 €	2	139,35 €	0	0
CARTE DE PISCINE							
0	0 €	0	0 €	1	11,00 €	1	10,00 €

LES AIDES SOLICITEES PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU CCAS - PÔLE DES SOLIDARITES

Dans le cadre de leur accompagnement, les travailleurs sociaux du CCAS – Pôle des Solidarités sollicitent les dispositifs existants afin de mener au mieux leur mission.

	2022	2023	2024	2025
Epicerie solidaire	189	218	214	169
Tickets service	36	28	0	0
Tickets énergie	2	0	1	1
Secours exceptionnel	54	41	53	32
Emmaüs/secours catholique	40	43	46	39
Colis d'urgence épicerie	/	7	27	19
Coiffure	5	3	0	0
Croix Rouge – Inscriptions	28	34	42	24
Croix-Rouge – Demande colis d'urgence			22	22
FSL (fond solidarité logement)	25	29	32	26
FAJ (fond d'aide aux jeunes)	2	2	1	0
Domiciliation	26	24	34	33
CPAM - Demande de CSS (complémentaire santé solidarité)	13	13	22	26
CPAM – aide financière	8	3	3	6
CARSAT – retraite ou aide financière	8	10	11	2
Retraite complémentaire - aide financière	0	0	9	4
CAF – secours d'urgence	14	15	27	31
CAF – prêts	-	-	2	2
MDPH – Aide à l'instruction des dossiers (Maison départementale des personnes handicapées)	4	6	1	2
Banque de France – dossiers de surendettement	24	16	15	24
Banque de France – droit au compte	1	1	1	0
Autres - SIAO, SYPOLO... (Service intégré d'accueil et d'orientation)	4	6	4	18

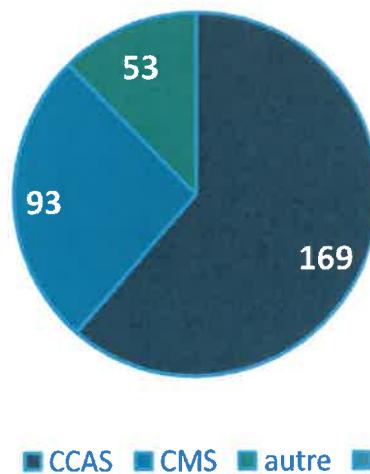
Les travailleurs sociaux sont également amenés à solliciter des dispositifs auprès du Département, tels que l'accompagnement social lié au logement (10 demandes en 2025) ou l'accompagnement budgétaire renforcé (5 demandes en 2025) lorsque les situations le nécessitent. Ces dispositifs permettent la mise en place d'un accompagnement intensif sur des problématiques bien spécifiques.

II.1.b L'épicerie solidaire

Chaque semaine se tient la commission permanente en charge de l'attribution de l'aide alimentaire via l'épicerie solidaire. Située dans le quartier du Clairval, elle propose en libre-service et à des personnes en situation de précarité, des produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène à coût réduit (10% de leur valeur).

Les clients sont accueillis du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00 (hors jours fériés). En 2025, l'épicerie a accueilli en moyenne 4 familles par temps d'ouverture. 347 demandes ont été étudiées par la commission permanente du CCAS – Pôle des Solidarités (cela correspond à 2 de moins qu'en 2024). 315 dossiers ont été accordés (324 en 2024)

Origine des demandes



Répartition par type de foyer

	2022	2023	2024	2025
COUPLES AVEC ENFANTS	27	23	33	31
COUPLES SANS ENFANTS	14	9	15	43
FOYERS MONOPARENTAUX	48	53	50	55
PERSONNES SEULES	94	97	76	54
Nombre de foyers	183	182	174	183

Répartition par âge

	2022	2023	2024	2025
de 0 à 3 ans	14	19	29	19
de 4 à 14 ans	62	85	81	90
de 15 à 25 ans	67	54	60	66
de 26 à 59 ans	171	157	168	173
plus de 60 ans	44	47	43	43
Nombre de personnes	358	362	381	391

II.1.c Lutte contre les Violence Intra-Familiale

Les Violences Intra Familiales regroupent tous les actes violents qui sont exercés entre les membres d'une même famille au sens élargi :

- violences conjugales,
- violences entre ascendants/descendants,
- violences contre les personnes âgées et/ou handicapées.

Ces VIF sont multiformes, elles concernent toutes les catégories socio-économiques, toutes les origines ethniques et tous les âges. Elles peuvent être morales, physiques, verbales, économiques.

Seulement 20 % des victimes se déplaceront à la police ou la gendarmerie.

Les affaires traitées à Lillebonne en 2025, tout comme en 2024, sont toutes des dossiers de violence faites aux femmes et parfois aux enfants. Nous avons un agent référent VIF.

VIF	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers traités	19	32	31	33
Résidents sur Lillebonne	6	5	11	9

Sur les 33 dossiers traités, 6 ont été déclarés sans suite (retour à domicile, reprise de la vie conjugale), 10 ont été clôturés suite à un relogement et 17 sont toujours en cours d'instruction.

A noter que cette année nous avons eu 2 demandes de mise à l'abri et que les violences ont atteint un très haut niveau. Certaines victimes ont été dotées de TGD (Téléphone Grave Danger).

Une table ronde « coopérer pour mieux accompagner » a été organisée le 10 décembre 2025 lors du salon des Solidarités qui s'est tenu à la Grande Halle de l'Abbaye du Valasse. Myriam QUITTARD, notre agent référent VIF, est intervenue en qualité de membre de ce réseau. Elle a également été sollicitée pour devenir ambassadrice VIF sur le territoire de l'UTAS.

II.1.d Le logement social

Bien que le logement ne soit pas une compétence du CCAS, ce dernier joue un rôle crucial dans le soutien au logement, en particulier pour les populations vulnérables. En collaboration avec le service logement de la ville, le CCAS – Pôle des Solidarités peut aider à trouver un logement adapté aux besoins spécifiques de son public.

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Au 31/12/2025
Nombre de nouvelles demandes	304	306	324
Nombre de dossiers clôturés	379	359	377
Abandon de la demande	27	27	31
Attribution	200	182	171
Dont attribution « Lillebonne »	125	111	117
Nouveaux foyers	45	43	39

Relogement HABITAT 76

Il ne reste plus qu'un locataire « prêt à être relogé » (Une proposition vient de lui être faite) et 1 locataire dont le suivi est effectué directement par Habitat 76 dans le cadre d'une procédure. Un locataire, en procédure d'expulsion, a redonné les clés le 19/12/2025.

Résidence Mathilde – rue du Havre

(LOGEAL)

24 logements (11 T2, 11 T3, 2 T4)

Contingent Mairie : 4 T3 (PLS)/ 1T2 (PLAI)

1 T3 et 1 T2 ont été attribués et les 3 logements restants sont en cours de proposition.

La moitié de la résidence est occupée.

Résidence Marie Curie - rue de la république (logéo Seine)

30 logements (18 T2, 12 T3)

Contingent Mairie : 4 T2 (1 PLAI, 2 PLUS, 1 PLS) ; 2 T3 (1 PLUS, 1 PLS)

Tous les logements Mairie ont été attribués.

Les baux ont été signés fin octobre et courant novembre.

Au 31 décembre 2025, 1 seul logement était encore disponible, tous les autres ont été loués.

Forum du Parc (Logéo Seine)

Sont prévus : 4 maisons de types 4, 6 logements intermédiaires de type 3 et 14 logements collectifs du T2 au T4.

En rez-de-chaussée, un lieu de proximité type café-working de 270 mètres carrés.

Résidence des Meuniers - Constructions rue des Moulins (Logéal)

55 logements :

- 37 logements dans le collectif (T2/T3/T4 : Plafonds PLAI/PLUS)
- 18 logements intermédiaires (T3/T4 : Plafonds PLUS)

Pose d'ascenseur au Clairval

Bâtiment F Esc D/Esc G (Démarrage des travaux prévu en novembre jusqu'à juillet 2026), puis les ascenseurs seront posés au DF/GE/HI/BD

II.1.e La baguette suspendue

Après la mise en place d'un dispositif solidaire reposant sur la récolte d'argent dans les boulangeries afin d'offrir du pain frais à ceux qui ne peuvent pas se le permettre, le projet a été intégré dans les prestations alimentaires de l'épicerie solidaire depuis avril 2024. Désormais, les bénéficiaires ont la possibilité d'acheter du pain frais dans la boulangerie de leur choix, grâce à un coupon acquis à l'épicerie solidaire. Ce dispositif a été créé afin de pérenniser l'accès au pain frais, une demande récurrente des bénéficiaires de l'épicerie solidaire.

La baguette suspendue	DONS en €		Nombre de baguettes vendues	Nombre de baguettes vendues
	2022	2023		
Perlinpainpain	49.16€	39.83€	19	43
Aux délices de Lillebonne	63.17€	10.40€	30	49
Le Bitoux	55.20€	36.80€	30	29
La fournée Normande	11€	5.50€	30	0
Bougault	75.54€	14.52€	29	58
Total	254.07€	107.05€	138	179

II.1.f Les magasins pour rien

Depuis 2022, nous avons mis en place un dispositif appelé « les magasins pour rien ». Ce concept repose sur le principe du don et du partage : les objets collectés sont redistribués gratuitement à l'ensemble des habitants lors de journée thématiques, telles que les objets de cuisine, de Noël ou encore les fournitures scolaires. Au fil du temps, nous avons constaté une baisse des dons consacrés aux fournitures scolaires. Pour redynamiser cette action, nous avons élargi la thématique en y intégrant des affaires sportives. Cette évolution a été renforcée par un don exceptionnel en 2025 de l'enseigne Intersport de Gruchet-le-Valasse, qui nous a permis d'approvisionner le magasin en matériel et vêtements de sport neufs.

Les magasins pour rien									
	2022		2023		2024		2025		Nbre de visiteurs
	Nbre d'articles choisis	Nbre de visiteurs							
Objets cuisine	/	/	56	30	341	80	131	113	
Fournitures scolaires	97	19	129	37	177	59	126	93	
Loisirs créatifs et articles de sport	/	/	/	/	/	/	150	137	
Noël	111	24	151	34	186	62	100	153	

II.1.g Les billets suspendus

Les abonné(e)s du Centre Culturel Juliobona ne pouvant venir assister à un spectacle (hors spectacle complet), peuvent offrir leurs billets à une structure ou association d'accompagnement social, par le biais des billets suspendus. Depuis plusieurs années, le CCAS – Pôle des Solidarités bénéficie de ce dispositif, permettant ainsi à des habitants accompagnés, de profiter gratuitement de spectacles et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Spectacles Juliobona	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Nombre de billets distribués	19 sur 137 disponibles	73 sur 142 disponibles	29 sur 98 disponibles	61 sur 80 disponibles
Nombre de bénéficiaires	8	6	8	23

II.1.h Le Téléthon

Chaque année, le CCAS – Pôle des Solidarités s'investit activement dans la journée du Téléthon. A cette occasion, des créations réalisées tout au long de l'année par les ateliers couture et loisirs créatifs sont proposés à la vente, à petits prix, afin de contribuer à la collecte de dons. Un stand de crêpes est également installé et connaît un grands succès à chaque édition. Les stands sont tenus toute la journée par les bénévoles, qui assurent avec enthousiasme la vente des crêpes et des réalisations. Leur engagement contribue à faire de cette journée un moment de solidarité et de convivialité particulièrement apprécié.

	2022	2023	2024	2025
Somme récoltée	582 €	458,90 €	698 €	665 €

II.1.i Le dispositif étudiant et citoyen volontaire

Le dispositif « étudiant et citoyen volontaire », mis en place en 2023, a connu des débuts timides, mais fonctionne très bien aujourd’hui. Ce programme propose une aide financière aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, qu’ils soient étudiants et/ou accompagnés par la mission locale. En contrepartie, les participants s’engagent dans une action citoyenne au service de la collectivité. Chaque jeune peut bénéficier de la prise en charge d’un seul projet personnel par an pendant 2 ans, dans la limite budgétaire globale de 9 000 €. Le projet présenté doit être concret et clairement défini, afin d’assurer un accompagnement personnalisé et porteur de sens.

Les projets qui seront finançables par le CCAS – Pôle des Solidarités viseront les champs prioritaires des études, de la formation et de la mobilité.

Sur les 20 dossiers :

- 19 ont été attribués pour une participation aux frais de permis de conduire
- 1 pour le financement du BAFA.

	2023	2024	2025
Nombres de jeunes	3	18	20
Montant	900 €	5 075 €	6 000 €

II.2 La lutte contre l’isolement des personnes âgées

II.2.a La convivialité à domicile

Ce sont 35 personnes qui ont bénéficié de visites à domicile dans le cadre de la convivialité durant l’année 2025. Outre lutter contre l’isolement, ces visites permettent d’évaluer les besoins, de réorienter vers les partenaires, d’effectuer une pause de téléassistance, ...

Grâce au travail de nos agents de convivialité à domicile et à nos animatrices, un bon nombre de personnes ont progressivement intégré la convivialité de groupe et ainsi retrouvé du lien social.

Maintien à domicile	2022	2023	2024	2025
Visites à domicile	939	732	781	715

Répartition par âge	2024	2025
Moins de 70 ans	1	2
Entre 70 et 80 ans	2	3
Entre 80 et 90 ans	13	16
Plus de 90 ans	11	14

Sur les 35 personnes, 20 bénéficient uniquement de visite à domicile, 15 ont un mix entre domicile et temps collectifs.

II.2.b La convivialité en collectif

18 séniors se sont inscrits aux activités de convivialité collectives à la salle du Lin (également à l'épicerie solidaire pour certaines). Ils y partagent jeux, loisirs créatifs, musique, goûters et autres activités ludiques.

II.2.c La restauration en collectivité

Quatre jours par semaine, les personnes apprécient de se retrouver et de partager un agréable moment autour d'un repas, puis de participer aux animations de la salle du Lin l'après-midi.

Depuis la fin du service de portage de repas à domicile, le CCAS-Pôle des Solidarités a souhaité maintenir un lien social fort avec les anciens bénéficiaires, tout en ouvrant ces moments conviviaux à un public âgé qui faute de moyen de transport ou de mobilité, ne pourrait pas s'y rendre. Pour rendre cette action accessible à tous, une tournée de transport a été mise en place. Ce service est réservé aux personnes ne disposant pas de moyens de locomotion et rencontrant des difficultés de mobilité. Le véhicule vient chercher les participants directement à leur domicile et les raccompagne ensuite, soit après le repas, soit après l'activité de l'après-midi pour celles et ceux qui souhaitent y prendre part.

Restauration salle du Lin									
	2022		2023		2024		2025		
	Personnes	repas	Personnes	repas	Personnes	repas	Personnes	repas	transport
Janvier	10	72	8	56	13	113	20	123	/
Février	7	58	8	94	13	125	16	110	/
Mars	7	68	9	102	17	115	20	126	/
Avril	6	84	10	79	14	123	16	109	/
Mai	7	65	7	81	15	113	17	89	/
Juin	7	61	7	103	19	119	17	99	/
Juillet	8	67	7	79	10	104	10	95	/
Août	6	23	7	86	9	87	9	81	/
Septembre	6	23	10	104	19	138	19	120	1
Octobre	7	62	8	117	20	145	22	127	2
Novembre	8	62	16	104	21	164	24	124	3
Décembre	7	56	9	79	16	126	19	111	4
		701		1 084		1 472		1 314	

Les repas à thème constituent un moment particulièrement apprécié par les personnes âgées. Instaurés depuis fin 2022, ces rendez-vous conviviaux ont lieu une fois par mois et rencontrent un succès croissant. Face à l'augmentation constante du nombre de participants, les équipes ont dû adapter leur organisation en proposant désormais ces repas sur deux journées consécutives afin de permettre à chacun d'y participer dans les meilleures conditions. Ils sont réservés aux personnes bénéficiaires :

- du portage de repas
- de la convivialité
- de la restauration en salle
- puis, s'il reste des places disponibles, aux personnes participant aux activités séniors

Repas à thème salle du Lin									
	2022		2023		2024		2025		
	personnes	thème	personnes	thème	personnes	thème	personnes	thème	
Janvier		/	23 26	Galette Nouvel an chinois	41	Bistrot et Galette des Rois	39	Galette des Rois	
Février		/	29	Chandeleur	41	Nouvel an chinois	52	Chasseur	
Mars		/	35	Choucroute	45	Autour du jardin	50	Indien	
Avril		/	31	Italien	58	La pomme	37	Menu de la Mer	
Mai		/	29	Bistrot	59	Le bord de Mer	46	Italien	
Juin		/	34	Campagnard	/	/	47	Country	
Juillet		/		/	59	Estival	/	/	
Août		/		/	/	/	/	/	
Septembre	21	Couscous	37	Côte d'Albâtre	58	Créole	50	Menu des Îles	
Octobre	22	Repas de la mer	39	Pays de Caux	61	Flamand	49	Flamand	
Novembre	11	Frites							
Novembre	20	Beaujolais nouveau	36	Beaujolais nouveau	51	Beaujolais	44	Côte Normande	
Décembre	24	Noël	43	Noël	64	Noël	45	Noël	
	98		362		537		459		

Tout comme l'année dernière, le repas à thème de Noël s'est déroulé sur une seule date dans la salle des Aulnes afin de pouvoir accueillir l'ensemble des personnes qui ont participé aux repas à thème sur l'année 2025.

II.2.d Le registre personnes vulnérables

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, la commune tient à jour un registre nominatif des personnes vulnérables résidant sur son territoire. Ce registre a pour objectif de recenser les personnes fragiles ou isolées afin de faciliter l'intervention et l'assistance des services compétents en cas de déclenchement de plans d'alerte, tels que :

- le plan canicule
- le plan grand froid
- ou encore en cas de crise sanitaire ou épidémique

L'inscription sur ce registre est volontaire et gratuite et peut être effectuée par la personne elle-même, par un proche, un représentant légal ou un professionnel intervenant à domicile (avec accord de la personne concernée).

Lorsqu'un plan est déclenché, les agents du CCAS-Pôle des Solidarités contactent par téléphone les personnes inscrites sur le registre afin de vérifier que leur état de santé et conditions de vie sont adaptés à la situation. Ces appels sont organisés selon un planning préétabli et les agents interviennent à tour de rôle, y compris les week-end et les jours fériés.

Registre canicule				
	2022	2023	2024	2025
Nombres d'inscrit(e)s	35	55	32	32

II.3 Le maintien à domicile

II.3.a La téléassistance

La téléassistance est un service permettant à une personne, souvent âgée ou vulnérable, de contacter rapidement, 24h/24 et 7j/7 un centre d'écoute ou de secours en cas de problème d'urgence, grâce à un appareil connecté (bracelet ou pendentif).

Le CCAS-Pôle des Solidarités est conventionné avec GTS Mondial Assistance dans le cadre de la mise en place et de la maintenance de ce dispositif de téléassistance. La convention vient d'être renouvelée pour 3 ans (2026-2028 pose et maintenance).

Toute intervention de pause ou de maintenance est facturée 25 € HT à GTS Mondial assistance. Les abonnés règlent une cotisation mensuelle de 17 € TTC à GTS Mondial Assistance. Le coût du dispositif peut être partiellement ou totalement pris en charge par le Département dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Maintien à domicile				
	2022	2023	2024	2025
Nombre de personnes	101	105	104	96
Nombre d'installations	25	28	29	14

II.3.b La restauration à domicile

Depuis de nombreuses années, le CCAS-Pôle des Solidarités assurait un service de portage de repas à domicile. Cependant, il a été constaté que ce service ne respectait plus les critères d'hygiène et de sécurité (chaîne du froid) et que le nombre de repas commandés diminuait régulièrement. Face à cette situation, la commission des affaires sociales, santé et solidarités s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année 2024 et a décidé d'externaliser le service. En 2025, une délégation de service public (DSP) a été mise en place et le marché a été attribué en juillet 2025 à l'association Brotonne Service. Afin de ne pas pénaliser financièrement les bénéficiaires, il a été décidé de mettre en place une aide calculée en fonction des ressources. Cette aide est directement déduite de la facture émise par Brotonne Services.

Portage de repas – CCAS-Pôle des Solidarités									
	2022		2023		2024		2025		
	personnes	repas	personnes	repas	personnes	repas	personnes	repas	
Janvier	64	1557	54	1370	38	1269	55	1166	
Février	63	1356	56	1224	42	1086	53	1062	
Mars	63	1503	54	1327	48	1074	51	1101	
Avril	59	1358	52	1203	45	1078	50	1053	
Mai	57	1406	53	1248	45	1173	48	1016	
Juin	57	1383	53	1178	19	1079	43	902	
Juillet	58	1433	50	1173	45	1152	41	421	
Août	57	1436	47	1158	48	1107	/	/	
Septembre	60	1363	46	1030	42	1109	/	/	
Octobre	57	1304	46	1117	55	1209	/	/	
Novembre	54	1296	56	1172	41	1120	/	/	
Décembre	55	1328	56	1315	54	1105	/	/	
		16 723		14 515		13 561		6721	

Potages*	2022	2023	2024	2025
Janvier	/	/	344	369
Février	/	/	298	372
Mars	/	/	300	319
Avril	/	/	287	299
Mai	/	/	298	235
Juin	/	/	223	189
Juillet	/	/	241	79
Août	/	/	211	/
Septembre	/	301	226	/
Octobre	/	341	290	/
Novembre	/	340	275	/
Décembre	/	329	362	/

*mis en place en septembre 2023 et livré sur commande avec un repas

Au 15 juillet 2025, 45 personnes ont basculé vers Brotonne Services et 6 personnes de Brotonne Services ont intégré le dispositif d'aide financière

Portage de repas BROTONNE SERVICES			
	2025		
	Personnes*	repas	Montant de l'aide CCAS
Janvier	/	/	/
Février	/	/	/
Mars	/	/	/
Avril	/	/	/
Mai	/	/	/
Juin	/	/	/
Juillet**	45	630	1 523
Août	35	693	2 461
Septembre	45	714	2 484
Octobre	49	1059	2 696
Novembre	53	903	2 359
Décembre	57	1009	2 352
			13 875

*nombres de personnes ayant pris au moins 1 repas dans le mois

**Démarrage de la prestation au 15 juillet 2025

II.4 Les animations

II.4.a Les sorties de printemps

Pas de changement pour les traditionnelles sorties de Printemps. Le public a toujours autant plaisir à participer. 25% à la charge des bénéficiaires

Sorties de printemps								
	2022		2023		2024		2025	
	Restaurants (2)	Sorties (1+3x2)	Restaurants (3)	Sorties (3+1x2)	Restaurants (3)	Sorties (3)	Restaurants (1)	Sorties (3+1x2)
Elus et agents CCAS	6	18	8	10	6	10	3	15
Séniors	63	285	105	234	122	226	48	288
Total séniors	348		339		348		336	
Total	372		357		364		354	

II.4.b Les fêtes d'automne

537 personnes se sont retrouvées pour nos traditionnelles « fêtes d'automne » autour d'un repas préparé par CHEDRU traiteur dans la grande salle des Aulnes. Les convives auront eu le plaisir de guincher grâce à l'orchestre « Musica ». Les 65 ans et + ont largement exprimé leur grande satisfaction quant à l'organisation de ces repas offerts par la municipalité.

Repas des anciens - Octobre								
	2022		2023		2024		2025	
	samedi	samedi	Mercredi	Samedi	Samedi	Samedi	Samedi	Samedi
Elus, membres du CA et agents CCAS	17	15	15	16	17	20	20	16
Retraités	289	257	155	294	240	275	253	248
Total séniors	546		449		515		501	
(Dont EHPAD)	16		15		16		16	
Total	578		480		552		537	

II.4.c Le Noël du CCAS – Pôle des Solidarités

Journée de Noël – Participants				
	2022	2023	2024	2025
Séniors	70	67	70	61
Action sociale	90	129	136	106
Elus/Bénévoles/CCAS	30	32	30	28
Total	190	228	236	195

Journée de Noël – colis et bons d'achat								
	2022		2023		2024		2025	
	colis	Bon d'achat						
Séniors	145	476	140	490	132	538	106	513
Personne seule	93	238	72	245	58	261	53	242
couple	103	/	100	/	103	/	103	/
EHPAD	1 283		1 264		1 308		1 209	
Total séniors	1 283		1 264		1 308		1 209	
Action sociale	Bon d'achat		Bon d'achat		Bon d'achat		Bon d'achat	
Personnes seules	28		31		22		21	
Couple	5		5		6		4	
Famille (1 enfant et +)	23		26		31		26	

II.4.d Les animations collectives pour les séniors

141 séniors se sont inscrits sur les activités hebdomadaires 2024/2025. Certaines personnes se sont inscrites sur plusieurs activités.

Activités hebdomadaires : DM3, Café causette, atelier cuisine, couture, gym, tennis de table, danse, tir à l'arc, pétanque, atelier créatif et après-midi jeux

Activités mensuelles : Ludothèque, Médiathèque (Lillebonne et Notre Dame de Gravéchon), cinéma, les anniversaires à la salle du Lin

Sorties : 33 sorties sur 2025, elles sont quasi toujours complètes

	2024	2025
	Nombre moyen de participants par séance	Nombre moyen de participants par séance
Gym lundi 9h15	17	13
Gym lundi 10h30	33	20
Gym vendredi 9h15	27	16
Tennis de table mardi 11h15	12	9
DM3 jeudi 10h30	7	9
Tir à l'arc vendredi 10h45	20	11
Danse	19	22
Pétanque	11	17
Café causette	5	6
Jeux salle du Lin	13	18

Coût des activités séniors : 1 euro la séance achetée en carnet de 20 tickets auprès du CCAS – Pôle des Solidarités

Les activités café causette et salle du Lin sont gratuites

II.4.e Les animations collectives pour les bénéficiaires de l'action sociale

L'épicerie solidaire, un lieu de vie

Aujourd’hui, notre épicerie solidaire est magnifiquement décorée grâce aux différentes réalisations des bénéficiaires, fruit de leur créativité tout au long de l’année 2025. Cette année a été particulièrement riche en activités : 58 bénéficiaires ont pu profiter des animations, sorties et ateliers organisés par notre équipe.

Nous avons mené de nombreuses actions mêlant le public séniors et celui de l'action sociale, favorisant ainsi les échanges intergénérationnels et la convivialité. Ces moments de partage ont été très appréciés, qu'il s'agisse d'activités culturelles ou sportives, participation à la préparation de la marche rose, sorties piscine, ateliers créatifs ou encore évènements festifs.

Au fil des mois, notre épicerie est devenue bien plus qu'un lieu d'aide alimentaire : un véritable lieu de vie, où chacun se sent le bienvenu, peut se confier, échanger et surtout penser à autre chose que les soucis du quotidien.

Les animations :

22 animations ont été réalisées dans l'espace convivialité de l'épicerie :

- **JANVIER** : ateliers créatifs, atelier bois, précarité menstruelle, semaine de la femme et projet culture
- **FEVRIER** : théâtre : spectacle-formation, pétanque, ateliers créatifs et atelier cuisine
- **MARS** : semaine de la femme, préparation de l'exposition “Parenthèse Culture”, théâtre (public mixé), atelier cuisine, ateliers autonomes et ateliers tisser des liens
- **AVRIL** : atelier autonome, atelier cuisine, théâtre (public mixé) , préparation de l'exposition “Parenthèse Culture”, Magasin pour Rien spécial cuisine et ateliers tisser des liens
- **MAI** : préparation de l'exposition autour du projet “Parenthèse Culture”, jeux de sociétés, atelier autonome : fresque pour l'épicerie, atelier cuisine, théâtre (public non mixé) et ateliers tisser des liens

- **JUIN** : causette mixée, atelier cuisine, atelier bois mixé, repas partagé mixé, Magasin pour rien spécial été : loisirs créatifs et sportifs, ateliers tisser des liens, pétanque mixée et ateliers mercredi en famille
- **JUILLET** : causette mixée, atelier cuisine, repas à thème Russe/Ukrainien et décoration de la structure sur ce thème, ateliers tisser des liens et ateliers mercredi en famille
- **AOUT** : causette mixée, jeux de sociétés mixés, ateliers tisse des liens et ateliers mercredi en famille
- **SEPTEMBRE** : atelier bois mixé, Magasin pour Rien spécial rentrée, atelier téléthon, ateliers tisser des liens et ateliers mercredi en famille
- **OCTOBRE** : atelier téléthon, atelier cuisine, atelier semaine de prévention (public mixé), parlotte, ateliers tisser des liens, théâtre (public mixé) et ateliers mercredi en famille
- **NOVEMBRE** : atelier téléthon, jeux de sociétés, ateliers tisser des liens, ateliers mercredi en famille et théâtre (public mixé)
- **DECEMBRE** : Magasin pour Rien spécial Noël, ateliers tisser des liens, atelier mercredi en famille, parlotte, atelier bois, atelier cuisine, causette et causette mixée, brunch de Noël

Les sorties :

32 sorties ont été organisées et accompagnées par les équipes du CCAS – Pôle des Solidarités :

- **JANVIER** : Forum santé
- **MARS** : Vernissage “les brodeuses” à la MJC de Lillebonne et forum santé à Port-Jérôme-sur-Seine
- **AVRIL** : Forum d'accès aux droits à Port-Jérôme-sur-Seine et jardin partagé au Becquet (public mixé)
- **MAI** : Marche à Villequier et animation France Services à la Salle du Lin (public mixé)
- **JUIN** : Pique-nique aux Aulnes (public mixé) et spectacle de danse des séniors à la Salle des Aulnes
- **JUILLET** : Esplanade des enfants “les estivales”, plage de Fécamp (public mixé), médiathèque Lillebonne et jeux Salle du Lin (public mixé)
- **AOUT** : Marche des Aulnes à l'Abbaye du Valasse, pique-nique à la base de loisirs de Jumièges et pique-nique aux Aulnes
- **SEPTEMBRE** : Médiathèque de Lillebonne, balade à Villequier, fête des associations à Lillebonne (sortie en autonomie), marche à Port-Jérôme-sur-Seine, et Ludothèque de Lillebonne
- **OCTOBRE** : Marche aux Aulnes, Festival du livre Salle des Aulnes, Olympiades Salle des Aulnes (public mixé), “Marche Rose” des Aulnes à l'Abbaye du Valasse et les sorties de la semaine prévention/bien-être : tennis de table-athlétisme au gymnase Bénard et Bigot (public mixé), majorettes-basket à Octave Leclerc (public mixé) et catch-basket à Ostermeyer (public mixé)
- **NOVEMBRE** : Ludothèque de Lillebonne, piscine de Lillebonne, café santé à l'épicerie solidaire (sortie en autonomie) et festival du jeu de société (sortie en autonomie)
- **DÉCEMBRE** : Marche au Mesnil

Les ateliers :

34 Mardis et 33 jeudis de 14 à 16h30 ont été proposés aux bénéficiaires de janvier à décembre 2025.

- Atelier mercredi en famille le mercredi après-midi
- Atelier tisser des liens les mardi et jeudi après-midi
- Atelier bois le jeudi matin

La Marche rose

Cette année encore, l'épicerie solidaire s'est réunie pour participer à la marche rose, organisée par l'hôpital de Lillebonne. A cette occasion, le CCAS-Pôle des Solidarités a offert une rose à chacune des participantes, en signe de soutien et de solidarité. L'édition 2025 a connu un succès exceptionnel, avec plus de 540 participants, un record absolu qui témoigne de l'engagement et de la mobilisation de tous autour de cette belle cause.

III.2 Renforcer les actions intergénérationnelles

III.2.a L'atelier « Part'âge »

Après le succès rencontré l'année dernière, l'atelier « Part'âge » revient cette année encore ! Les équipes du CCAS, en collaboration avec celles de la Petite Enfance, ont souhaité renouveler cette belle expérience intergénérationnelle.

Un nouveau groupe de séniors et d'enfants se réunit désormais autour d'un thème plein de poésie : la découverte des quatre saisons. Les séances ont débuté au mois d'octobre et se poursuivront jusqu'en juin 2026, à raison d'une rencontre par mois, favorisant ainsi les échanges, la créativité et le plaisir d'apprendre ensemble.

III.2.b L'atelier « les Olympiades »

Pour la seconde année consécutive et à l'occasion de la semaine bleue, nous avons proposé l'atelier « les Olympiades », afin de réunir jeunes et moins jeunes autour d'activités ludiques et sportives. Cette rencontre intergénérationnelle, très appréciée de tous, permet de renforcer les liens sociaux, de favoriser l'entraide, de transmettre des savoir-faire et de valoriser le partage d'expériences entre générations. Elle contribue également à promouvoir l'activité physique sous une forme conviviale et accessible à tous.

Les participants : les séniors du CCAS-Pôle des Solidarités
 La maison de retraite de Lillebonne
 Les jeunes du centre de loisirs

Nombre de participants : 66 personnes dont 40 enfants

III.3 La semaine de la Santé de la Prévention et du Bien-Etre

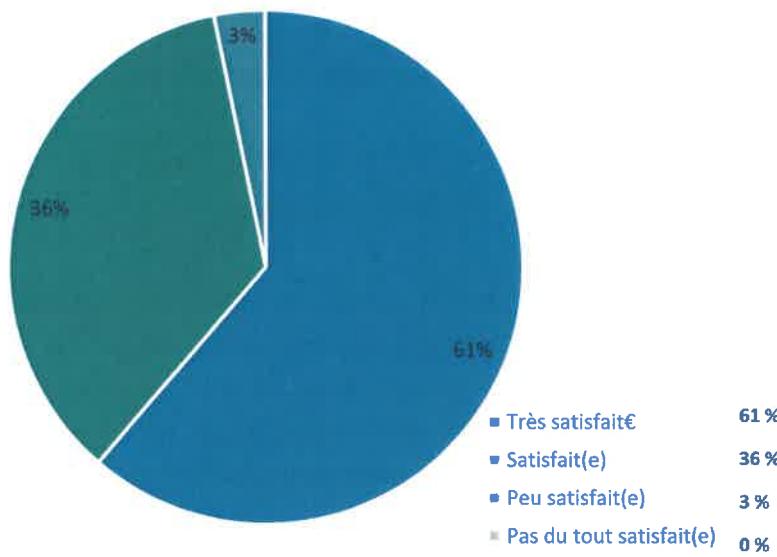
Porté par le service de la Démocratie Participative et en partenariat avec le CCAS-Pôle des Solidarités, cet évènement constituait la seconde édition de la semaine de la santé, de la prévention et du bien-être. La thématique retenue cette année était le sport et la nutrition. La semaine s'est déroulée du 21

au 24 octobre et a proposé plusieurs temps forts : immersion dans les complexes sportifs de la ville, visites des cuisines du GIP Seine Alim' et en bouquet final, une grande journée conviviale durant laquelle nous avons accueilli une centaine de personnes autour d'un repas offert par le GIP Seine Alim', suivi d'un après-midi de jeux et d'animations autour du sport et de l'alimentation orchestré par les équipes du CCAS-Pôle des Solidarités.

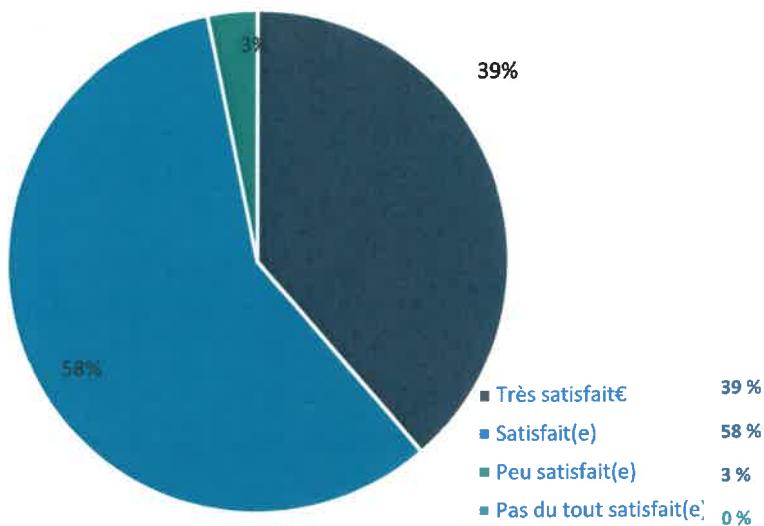
III.4 Le portage de repas à domicile

Comme annoncé dans le précédent ROB, l'externalisation du service de portage de repas à domicile a été effectuée le 15 juillet 2025. Chaque bénéficiaire a été rencontré à domicile afin d'être informé individuellement et rassuré quant à la continuité du service. Une première réunion de travail s'est tenue début octobre entre la Direction du CCAS-Pôle des Solidarités et l'interlocuteur de Brotonne Service afin de réaliser un premier point d'étape. Après quelques mois de fonctionnement, nous sommes allées recueillir l'avis des bénéficiaires, à leur domicile, sur le service rendu par cette nouvelle structure.

Etes vous satisfait du service rendu par Brotonne Service ?



Etes vous satisfait de la qualité de la nourriture ?



III. Les nouvelles actions mises en place en 2025

III.1 Le projet de création d'un Espace de Vie Social (EVS)

Compte tenu des particularités qui composent la ville de Lillebonne, l'investissement dans un Espace de Vie Sociale est apparu comme évident. La volonté politique d'une animation plus « sur le terrain » était une suite logique dans la continuité de la politique voulue au plus proche des habitants, avec le développement de la démocratie participative.

Le projet a été travaillé durant toute l'année 2025. Ainsi, suite à la rédaction et la présentation du document de préfiguration, la CAF l'a validé puis octroyé une subvention pour l'embauche d'un coordinateur de l'EVS, dans le cadre de la rédaction du projet social, en vue de l'obtention de l'agrément lors de la commission de fin d'année.

Janv. 2025	Fév. 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025
Démarrage de la rédaction du projet EVS			Dépôt de la feuille de route, de la préfiguration du projet EVS Dépôt de la demande de subvention auprès de la CAF pour la période de préfiguration (embauche d'un coordinateur)		Avis favorable de la CAF pour la subvention de la période de préfiguration Consultation du public (réunions, mobilisation sur le marché)			Réunion du 1 ^{er} COPIL et présentation du projet social	Validation du projet social et envoi à la CAF pour obtention de l'agrément		Obtention de l'agrément EVS pour ouverture au 1 ^{er} janvier 2026

III.2 Espace beauté solidaire

Le projet d'un espace détente est né d'une réflexion autour de la valorisation d'un espace coiffure resté inoccupé. Ce dispositif, déjà existant au Havre, a pu être mis en place dans notre commune grâce à la rencontre avec Monsieur Benoît NAOUS, son fondateur.

Inauguré le 5 mai 2025, l'espace connaît déjà un beau succès : 86 personnes se sont inscrites et bénéficient aujourd'hui de soins esthétiques et de prestations de coiffure dans un cadre bienveillant et chaleureux dans les locaux du bâtiment Europe.

Une seconde coiffeuse a été embauchée et l'institut ouvre maintenant ses portes tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (initialement uniquement les après-midi)

Cette association œuvre à travers trois grands principes :

- « L'insertion à travers l'épanouissement personnel et professionnel »
- « Rompre l'exclusion »
- « Solidarité, empathie, courage »

Un travail est en cours entre l'Association et le CCAS – Pôle des Solidarités pour mettre en place des parcours d'accompagnement à la réinsertion, au retour à l'emploi et à l'estime de soi.

C'est dans ce cadre que les bénéficiaires de l'épicerie solidaire ont pu cette année, bénéficier de bons d'achat offerts par le CCAS-Pôle des Solidarités et valables au sein de l'association.

Chiffres arrêtés au 31 octobre 2025				
HOMMES	FEMMES	Dont FAM. MONOPARENTALE	LILLEBONNAIS	AUTRES COMMUNES
6	80	26	55	31
	86		(12 issues du QPV)	

III.3 Le service de transport pour la restauration salle du Lin

Suite à l'externalisation du service de portage de repas à domicile annoncée en juillet 2025, nous nous étions engagés à renforcer l'offre de restauration sur place à la salle du Lin. Dans cette optique, un service de transport a été mis en place afin de permettre aux personnes âgées à mobilité réduite de rejoindre plus facilement la salle.

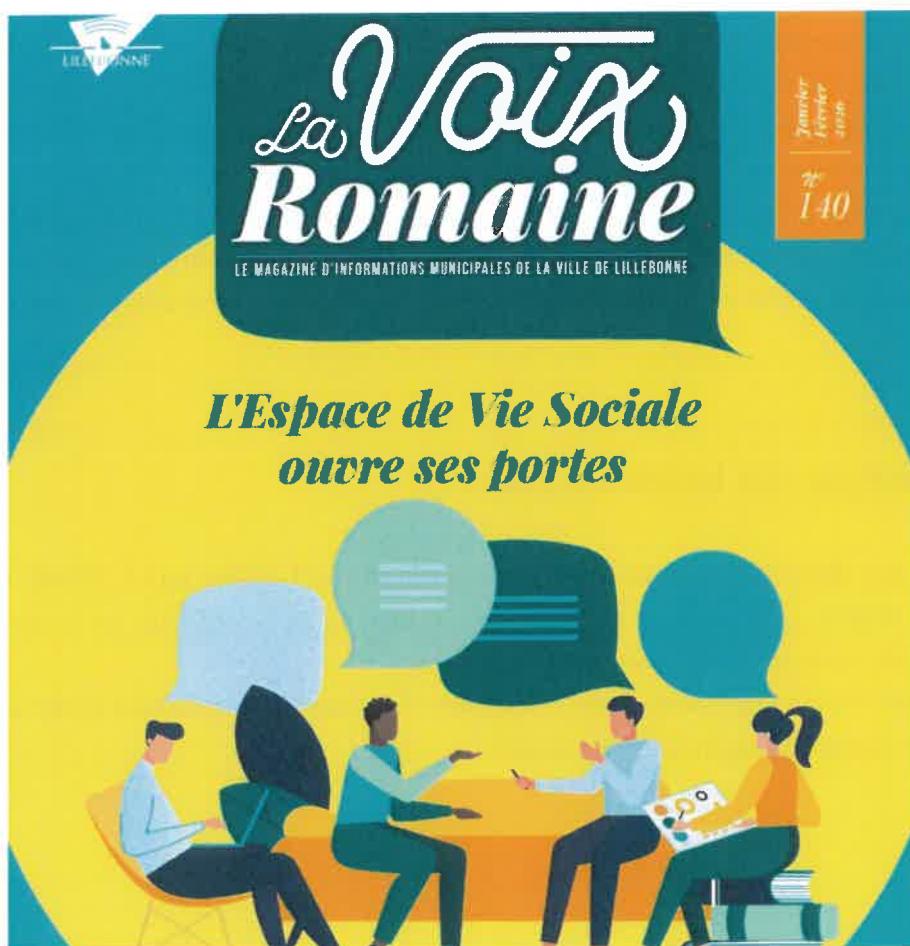
Pour rendre ce service possible, la commune a fait l'acquisition d'un véhicule 9 places financé grâce à la publicité.

Ce dispositif, opérationnel depuis septembre 2025, se développe progressivement mais sûrement. Trois nouvelles personnes déjeunent désormais régulièrement à la salle. Le bouche-à-oreille contribue peu à peu à faire connaître cette initiative qui offre un moment de convivialité et de partage, favorisant le lien social autour d'un repas.

IV. Les perspectives 2026

La santé mentale, le sport et la prévention santé sont considérés comme des leviers essentiels du bien-être et du lien social. Dans un contexte marqué par l'augmentation du stress, de l'isolement et des fragilités psychiques, il est indispensable de développer des actions favorisant l'équilibre émotionnel, l'estime de soi et la prévention des troubles psychologiques. Le sport et l'activité physique, accessible à tous, constituent des outils majeurs de prévention, de maintien de l'autonomie et de lutte contre la sédentarité, tout en renforçant la cohésion sociale. Le CCAS-Pôle des Solidarités s'attachera ainsi à promouvoir des actions transversales associant santé mentale, activité physique et prévention, en lien avec les partenaires locaux, afin d'améliorer durablement la qualité de vie des habitants et de répondre aux besoins croissants de la population.

IV.1 L'ouverture de l'Espace de Vie Sociale



Un travail important et soutenu a été mené sur une période exceptionnellement courte en 2025. Celui-ci a abouti à l'obtention de l'agrément CAF pour l'ouverture de l'Espace de Vie Sociale à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'inauguration de cet espace est prévue le 28 janvier 2026. Elle sera suivie d'une journée portes ouvertes afin de permettre à la population de venir à la rencontre des animateurs.

L'ensemble de l'équipe d'animation du CCAS-Pôle des Solidarités déménagera dans ces nouveaux locaux au cours du mois de janvier. C'est dans cet espace que de nouvelles animations, destinées à l'ensemble du public lillebonnais, seront proposées autour de thématiques diverses telles que la famille, la santé, la nutrition, le bien-être ou l'estime de soi...

IV.2 Evolution des aides facultatives

En effet, les besoins de la population ont évolué. Jusqu'à présent le CCAS-Pôle des Solidarités est intervenu principalement dans le cadre des aides sociales facultatives liées à l'alimentation ou à l'aide aux paiements de factures comme le loyer, l'électricité... Ces dispositifs, bien que nécessaires, restent centrés sur l'urgence matérielle et répondent insuffisamment aux enjeux actuels de santé, de bien-être et de santé mentale. Or, ces dimensions constituent aujourd'hui des facteurs déterminants de stabilité personnelle, de réinsertion professionnelle et de mieux vivre ensemble. Il est désormais largement reconnu que la pratique d'activités physiques, manuelles ou intellectuelles favorise le lien social, renforce l'estime de soi et contribue significativement à la prévention des fragilités psychiques. Dans ce contexte, il sera entériné par les équipes un travail de réflexion et de réorganisation des aides sociales facultatives, afin de les rendre plus en adéquation avec les besoins liés à la santé mentale et au bien-être des habitants.

IV.2 Analyse des besoins sociaux

Conformément aux dispositions de code l'action sociale et des familles (art. L.123-5), chaque CCAS a l'obligation de réaliser une analyse des besoins sociaux de la population au moins une fois par mandature et dans l'année qui suit son renouvellement.

Ainsi, au cours de l'année prochaine, il sera nécessaire d'engager à nouveau cette démarche d'analyse, afin de répondre à cette obligation réglementaire.

IV.5 Orientations et éléments budgétaires 2026

Le budget retrace les différentes attributions du CCAS – Pôle des Solidarités qui relèvent des textes réglementaires et des missions que la Ville lui a déléguées.

Le Budget couvre les activités réglementaires du CCAS dédiées :

- A l'action sociale (missions obligatoires et facultatives)
- A la vie sociale (animation et prévention)

Mais également les missions déléguées par la ville :

- Le dispositif étudiant et citoyen volontaire
- Les sorties de printemps
- Les fêtes d'automne

Pour l'année 2026, le BP sera désormais présenté en deux parties distinctes :

- Une partie dédiée aux Pôle des Solidarités
- Una partie dédiée à l'Espace de Vie Sociale

Cette répartition a pour objectif de rendre le budget plus lisible et plus compréhensible, tant en interne, que pour l'élaboration des dossiers destinés aux partenaires financiers. Cela permettra également une meilleur identification des actions, des charges et des ressources propres à chaque volet, facilitant ainsi l'élaboration, l'analyse et le suivi des dossiers de demande de financement auprès de la CAF. Cette nouvelle présentation budgétaire s'inscrit dans une volonté de transparence, de cohérence et de clarté, en adéquation avec les exigences des dispositifs de financement et les cadres de référence de la CAF.

Budget primitif 2026

BP 2023		BP 2024		BP 2025		BP 2026	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
1 110 000 €	59 000 €	1 102 000 €	66 700 €	1 152 000 €	68 700 €	1 083 770 €	77 208 €

Report d'excédent 2025 Prévisionnel

2023		2024		2025	
En fonctionnement	En investissement	En fonctionnement	En investissement	En fonctionnement	En investissement
64 000€	55 000€	86 600 €	58 900 €	86 611 €	66 398 €

IV.5.a les dépenses de fonctionnement

		2022	2023	2024	2025	2026
Chap. 011	BP	248 371 €	273 032 €	263 210 €	256 000 €	248 831 €
	REALISE	139 445 €	182 246 €	232 321 €	211 718 €	
Chap. 012	BP	808 871 €	791 428 €	801 980 €	809 000 €	749 694 €
	REALISE	774 068 €	757 357 €	784 529 €	754 054 €	
Chap. 65	BP	51 000 €	40 000€	39 200 €	74 700 €	67 935€
	REALISE	29 037 €	21 674 €	29 510 €	45 275 €	

- **CHAPITRE 011**

Le chapitre 011 regroupe les charges à caractère général. Les fournitures, prestations de service, adhésions, assurances, dépenses alimentaires, frais d'administration et de gestion versés à la Ville. Les montants alloués par projet sont affinés au plus juste.

- **CHAPITRE 012**

Le chapitre 012 regroupe toutes les dépenses de personnel.

Par nature, la masse salariale est une ressource qui doit s'apprécier au regard de la performance des politiques publiques. Sa bonne adéquation (qualification, grade, compétences) aux missions à remplir conditionne, en effet, l'efficience de la dépense.

L'évolution du personnel doit tenir compte à la fois :

- de la nécessaire maîtrise de la masse salariale avec un volume d'emplois nécessaires pour poursuivre le niveau et la qualité de service à la population,
- d'une gestion des ressources humaines intégrant une approche métier, concours, mobilité interne, avancement et dialogue social,
- des souhaits d'évolution des missions et des actions du CCAS – Pôle des Solidarités

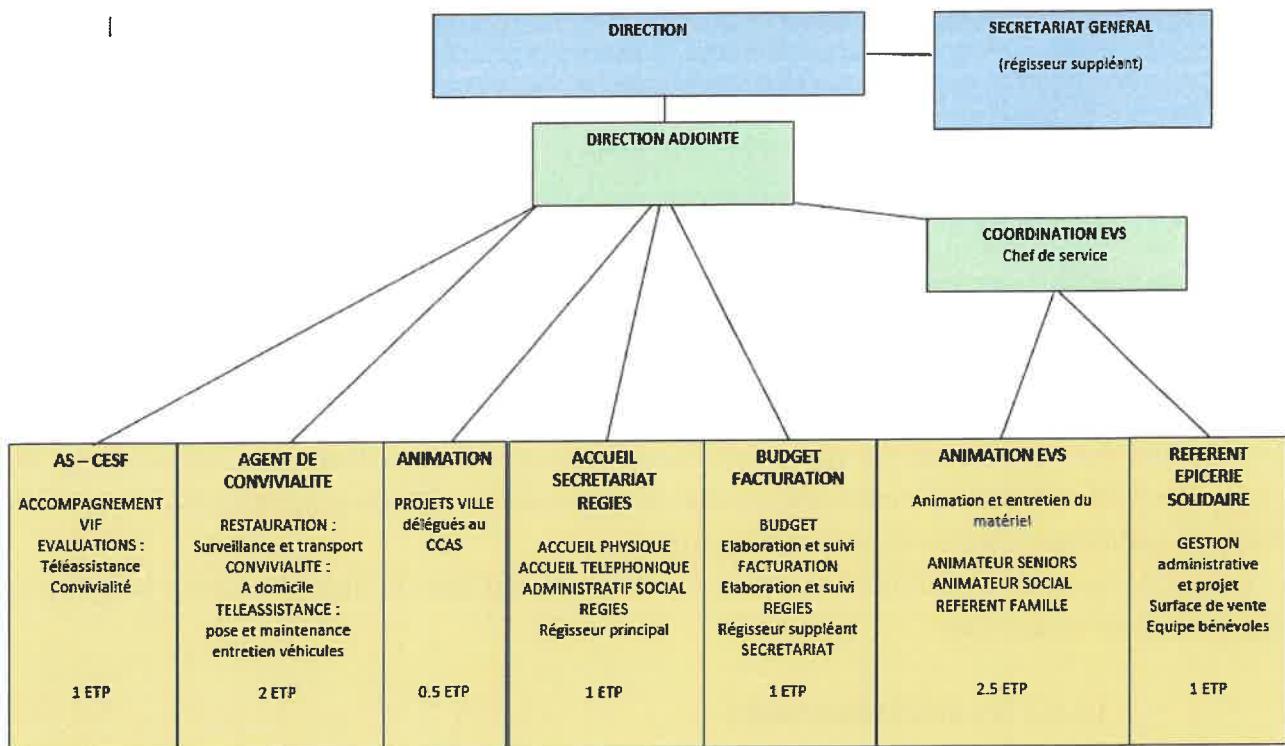
En plus de l'évolution naturelle des charges salariales citée précédemment, l'exercice 2026 doit intégrer :

- une augmentation de la CNRACL
- l'effet de noria ou le non-replacement et le glissement vieillissement technicité
- Les effets du contexte économique national et local (baisse des recettes)

Pour information, au 1^{er} janvier 2026 les effectifs du CCAS étaient les suivants :

- 3 contractuelles
- 10 fonctionnaires
- 2 services civiques solidarités séniors

CCAS-Pôle des solidarités LILLEBONNE - 2026



Pour précision : 1 agent à 80% de droit
 1 animatrice à 32.30h/s

Il est prévu au budget 2026 :

- Deux services civiques solidarité Séniors pour 12 mois
- Le remplacement d'un congé de maternité et congés payés de janvier à juin
- La mise en stage d'un agent

- **CHAPITRE 65**

Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » comprend l'ensemble des aides financières, secours d'urgence, subventions et participations du CCAS à des dispositifs.

IV.5.b les recettes de fonctionnement

		2022	2023	2024	2025	2026
Chap. 70	BP	89 566 €	117 244 €	112 107 €	82 900 €	60 500 €
	REALISE	92 209 €	118 430 €	114 919 €	91 828 €	
Chap. 74	BP	841 057 €	904 567 €	926 977 €	970 000 €	932 232 €
	REALISE	798 305 €	856 924 €	939 035 €	932 638 €	
Dont subv. ville	BP	798 220 €	852 197 €	872 664 €	905 000 €	855 638 €
	REALISE	748 220 €	802 197 €	872 664 €	854 415 €	
EXCEDENT		188 512 €	90 115 €	64 541 €	86 611 €	86 752 €

On observe que 83 % des recettes proviennent de la subvention de la Ville. En 2025, la subvention était de 854 415 €.

Au regard de l'excédent cumulé du CCAS – Pôle des Solidarités, il est envisagé de solliciter la Ville à hauteur d'environ 855 638 € pour 2026.

Le reste des recettes provient des régies liées aux encaissements des activités, du reste à charge de l'épicerie solidaire et des subventions éventuelles qui peuvent être sollicitées par le CCAS dans le cadre d'actions particulières (appels à projet du Département...).

Le budget de fonctionnement du CCAS – Pôle des Solidarités est donc lié aux orientations budgétaires et politiques de la commune.

IV.5.c les investissements

En 2025 (TTC) :

Dans le cadre des activités séniors et action sociales :

- Une enceinte sono JBL + micro : 599,98 €
- Une presse à chaud CRICUT 59,99 €

Dans le cadre de la création de l'espace beauté solidaire :

- un appareil à cire : 28,38 €
- un chariot coiffure : 84,97 €
- une tondeuse à cheveux : 49,99 €

Dans le cadre de l'aménagement des locaux et du nouveau véhicule :

- un marchepied pour le nouveau véhicule : 2040 €

En 2026 (TTC) :

Equipements budget CCAS – Pôle des Solidarités :

- Un téléphone portable (travailleurs sociaux) : 250 €

Equipements budget EVS :

- Signalétique extérieure : 1 300 €
- Matériel informatique (souris ergonomique) : 115 €
- Mobilier adapté (séniors et famille) : 1 000 €
- Téléphones fixes et massicot : 160 €
- Armoire froide négative épicerie : 3 000 € (achat 2025)

- Armoire froide négative épicerie : 3 000 € (prévisionnel)
- Prévision équipements divers EVS (machine à coudre, présentoir, coffres, etc...) : 4 000 €

Equipements budget restauration (HT) :

- Armoire froide : 2 500 € (prévisionnel)

IV.6 Partenariats et conventionnements

Le travail en partenariat reste une priorité du CCAS – Pôle des Solidarités.

➤ Département :

- une subvention de 25 000 € est demandée dans le cadre du fonctionnement de l'épicerie solidaire chaque année depuis 2015
- le CCAS – Pôle des Solidarités a une délégation par conventionnement dans le cadre de l'accompagnement du RSA pour 3 ans à compter de janvier 2023, un avenant a été signé pour l'année 2026 reprenant les mêmes conditions.

Nombre d'accompagnement RSA		Places	Tarification annuelle	Tarification à la place
Accompagnement social	2021	60	15 600 €	260 €
Accompagnement social	2022	60	15 600 €	260 €
Accompagnement social	2023	60	14 100 €	235 €
Accompagnement social	2024	60	14 100 €	235 €
Accompagnement social	2025	60	14 100 €	235 €
Accompagnement social	2026	60	14 100 €	235 €

- Le CCAS – Pôle des Solidarités est impliqué dans la création du guichet intégré avec les partenaires locaux et est conventionné avec le CLIC.
- ANDES (groupe SOS) : une convention est actée chaque année. L'enveloppe financière est calculée en fonction de la file active mensuelle (nombre de bénéficiaires accueillis par mois d'ouverture) sur une période d'un an (7 204 € pour 2025),
- CLIPS : une convention de partenariat est signée pour l'utilisation de l'épicerie solidaire comme plateau technique pour ses formations « Employé de Commerce », ainsi qu'avec l'entraide protestante, le secours catholique, la croix rouge... dans le cadre de la mise à disposition de bénévoles,
- Groupe ACTION : une convention dans le cadre de l'opération « ma commune, ma santé » est renouvelée chaque année

-
- CPAM : une convention de partenariat via le dispositif de l'UC-IRSA a été conclue. Il s'agit de promouvoir l'Examen de Prévention Santé (EPS) et l'inscription des publics, notamment via l'utilisation du service en ligne « Partenaires » de l'UC-IRSA.
 - GTS Mondial Assistance : dans le cadre de la lutte contre l'isolement et la prévention des risques (téléassistance), le partenariat a été renouvelé pour la période 2026/2028
 - EDF : une convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique
 - SC2S : une convention d'engagement réciproque pour l'accueil de volontaires en services civiques solidarité séniors
 - Département : une convention d'accueil de jeunes dans le cadre du dispositif TOPE LA
 - Mission Locale : une convention dans le cadre des dispositifs « Contrat d'Engagement Jeune » et « Etudiant et Citoyen Volontaire »
 - IFEN : une convention de formation professionnelle pour l'année 2025/2026 en partenariat avec le CCAS de Bolbec pour la mise en place d'Analyse de pratiques professionnelles à destination des travailleurs sociaux et avec le centre social de Bolbec à destination des animateurs
 - La CARSAT : dans le cadre d'appels à projets

Nous disposons également de partenariats avec différentes structures. Ceux-ci ne sont pas formalisés par des conventions, mais reposent sur un travail de terrain quotidien. Il s'agit de partenariats très actifs, riches et dynamiques, qui s'inscrivent concrètement dans l'ensemble des actions menées sur notre territoire. (Caux Seine Agglo, la Maison France Service, Le CMS, le CLIC, la MJC, les services de la Ville, L'UTAS, France Travail ...)

Le CCAS-Pôle des Solidarités affirme une volonté forte de collaboration avec l'ensemble des partenaires, dans l'objectif d'offrir le meilleur service possible à la population.

IV.6.a les nouveaux partenariats 2026

- CAF : dans le cadre l'obtention de l'agrément de fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale à compter du 1^{er} janvier 2026
- Fédération des Centres Sociaux : adhésion de l'EVS